

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 FEVRIER 2023**

**Présents** : Mme Martine BATAIL, M. Alain COUCHOT, Mme Marie CORNEILLE, M. Eric DEHLING, Mme Christiane KOBEL, Mme Michèle LUTZ, Mme Ada NUSSWITZ, M. Alfred OBERLIN, Mme Cécile SORNIN, Mme Huguette TURF-DARIUS

**Excusés** : M. Antoine EHRET

**Absents** : M. François GILLET, M. Henri METZGER, Mme Nadia EL HAJJAJI, Mme Khadija OUROUH

**Procuration (1)** : M. Antoine EHRET

### **Propos liminaires :**

Madame Le Président souhaite une bonne année aux membres du conseil d'administration et remercie les membres pour leur implication.

En raison d'un agenda très exigeant, Madame le Président doit quitter la séance avant sa fin.

Pour lui permettre d'être présente sur les points les plus stratégiques l'ordre du jour a été changé. Les administrateurs ont sur la table l'ordre du jour modifié dans l'ordre de passage des points.

Un point d'étape sur la démarche Mulhouse Solidaire a également été ajouté.

Les administrateurs ont été conviés à la restitution de cette démarche, prévue le 27 février prochain à la S.I.M.

Par ailleurs, les trinômes qui ont été désignés en septembre se sont réunis pour échanger sur la suite et sa méthode, sur la déclinaison concrète des priorités du plan stratégique.

L'état d'avancement sera fait par Marie Corneille, qui va le présenter aux membres du conseil d'administration en point 2.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Le compte rendu du dernier conseil d'administration est approuvé. M Eric DEHLING s'est abstenu de voter.

## **2. Point d'étape Mulhouse Solidaire, présentation des chantiers prioritaires**

Madame La Vice-Présidente, Marie Corneille, fait un point d'étape sur l'état d'avancement de la Phase 3 de Mulhouse solidaire (diaporama ci-joint).

Elle rappelle que la restitution de la démarche aux acteurs du territoire est programmée le 27 février 2023 à 18h dans les locaux de la Société Industrielle de Mulhouse (SIM).

Les différentes fiches thématiques finalisées sont balayées.

Madame le Président rappelle que le temps de l'administration est un temps long qui nécessite une rigueur de tous les instants.

## **3. Accompagnement des bénéficiaires du rSa – PLIE : projet et plan de financement prévisionnel par le fonds social européen (FSE)**

Le territoire de Mulhouse accueille une population précaire, moins active et plus exposée au chômage que dans le reste de l'agglomération et du département. Cette population, fortement impactée par la crise économique, sanitaire et sociale, a particulièrement besoin d'accompagnement et de soutien pour aller vers l'emploi durable et la formation.

Aussi, depuis 1993, la Ville de Mulhouse, et à présent le CCAS, assurent l'accompagnement de près d'un millier de bénéficiaires du rSa grâce à une équipe d'une dizaine de travailleurs sociaux.

Au sein de cette équipe, trois conseillers d'insertion professionnelle sont plus particulièrement chargés de l'accompagnement socioprofessionnel de 240 personnes.

L'accompagnement socioprofessionnel vise la levée des freins pour permettre l'accès à la formation, à l'emploi ou à la création d'entreprise. Il s'appuie sur les potentiels et compétences de la personne pour élaborer et mettre en œuvre avec elle un projet d'insertion socioprofessionnelle.

Cette mission est exercée dans le cadre de deux dispositifs :

- L'accompagnement socio professionnel rSa
- L'accompagnement socio professionnel Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Les deux référents rSa accompagnent exclusivement des bénéficiaires du rSa et le référent Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi accompagnent des bénéficiaires du rSa ainsi que des personnes privées d'emploi durablement, présentant des difficultés d'insertion, non autonome dans leur recherche d'emploi et/ou bénéficiaires d'autres minima sociaux.

Ces conseillers d'insertion professionnelle, comme les assistants sociaux, accompagnent les bénéficiaires sur le plan individuel (entretiens d'accompagnement individualisé) et sur le plan collectif (mise en place d'actions collectives multi-partenariales).

La délibération qui est soumises vise à permettre la poursuite du financement par le Fonds Social Européen, à hauteur 82 800 €.

Alain Couchot rappelle que cet accompagnement est une spécificité Mulhousienne (pour le Haut-Rhin) et historique. Il précise que la Ville est un des prestataires de la mise en œuvre de ces actions et qu'un partenariat fort est noué depuis plusieurs années entre la CEA (anciennement Conseil Départemental) et la Ville.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **4. Accompagnement à l'emploi et l'insertion professionnelle, actions collectives favorisant l'accompagnement à l'emploi des habitants mulhousiens : projet et plan de financement prévisionnel par le fonds social européen (FSE)**

Les actions collectives visent les mêmes objectifs que l'accompagnent individuel, mais utilisent l'intervention auprès de groupes pour maximiser, notamment, les effets sur l'estime de soi et la mise en réseau. Au sein de l'équipe rSa, 0,5 ETP de travailleur social est dédié à l'accompagnement collectif des bénéficiaires. L'objectif FSE est de toucher 40 bénéficiaires du PLIE accompagnés par l'Unité rSa par an.

La délibération qui est soumises vise à permettre la poursuite du financement par le Fonds Social Européen, à hauteur 29 456 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **5. Présentation de l'Equipe Prévention Citoyenneté Coteaux**

Lydia Meyer, cheffe du service famille, parentalité et prévention présente l'équipe « prévention citoyenneté Coteaux » qui existe depuis 18 mois (voir diaporama ci-joint).

Madame Christiane Kobel évoque une initiative relativement similaire de « médiation nomade » en projet sur le quartier Neppert dans le cadre d'un appel à projet du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation).

Madame Christiane Kobel questionne sur l'articulation avec les autres dispositifs et notamment l'UNSS.

Monsieur Alfred Oberlin précise que les éducateurs de l'EPCC sont présents 90% de leur temps dans la rue. Qu'il y a un vrai travail de terrain, de fond, qui s'inscrit dans un temps long dans le but, in fine, d'établir un projet individuel avec les jeunes.

Madame Lydia Meyer indique que l'approche des éducateurs n'est pas forcément linéaire et qu'elle nécessite une certaine persévérence en vue d'établir une confiance avec jeunes.

Madame Huguette Turf- Darius demande si cette équipe est extensible.

Madame Cécile Sornin alerte sur la pérennité des financements qui ne sont pas forcément assurés car le Contrat de Ville, dans le cadre de la Politique de la Ville, sera renouvelé l'année prochaine.

## **6. Mise en place d'une Equipe Prévention Citoyenneté à Bourtzwiller**

Il est proposé de créer une équipe, semblable à celle présente sur le quartier des Coteaux, sur le quartier de Bourtzwiller, dans le cadre de la Cité Educative.

Les objectifs sont les mêmes que pour l'EPC des Coteaux :

- Prévenir le passage à l'acte ;
- Apaiser les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile ;
- Aller vers les jeunes et remobiliser les plus éloignés des institutions ;
- Retisser le lien éducatif et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Pour cela, un poste d'Assistant Socio-Educatif (éducateur spécialisé) et un poste d'éducateur sportif seront créés. Compte-tenu de la difficulté rencontrée à recruter des travailleurs sociaux, nous espérons pouvoir les accueillir de manière échelonnée : le 01/03/2023, puis le 01/06/2023.

Le dispositif est entièrement financé par l'Etat (sur le budget du CCAS directement) dans le cadre de la Cité Educative sur le quartier de Bourtzwiller.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **7. Favoriser l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes - fonds social européen (FSE)**

Depuis 2009, ils sont impliqués dans les dynamiques partenariales tant institutionnelles qu'associatives de leurs territoires et dans une relation socio-éducative de proximité, et ont vocation à intervenir au sein des collèges mulhousiens situés en zones d'éducation prioritaire afin d'agir en faveur des jeunes, et spécifiquement ceux de la tranche d'âge 11/ 15 ans, lutter contre le décrochage scolaire, soutenir le jeune dans son adhésion aux prescriptions institutionnelles et œuvrer en soutien à la parentalité.

Ils interviennent aussi sur l'insertion sociale et professionnelle des collégiens comme des jeunes adultes.

Depuis la création de cette équipe, nous avons été contraints, pour des questions de moyens, de limiter à 5 le nombre d'éducateurs et, ainsi, à laisser de côté l'un des quartiers d'éducation prioritaire. Actuellement, ce sont le secteur Briand et le collège François Villon qui ne sont pas « couverts ».

Aujourd’hui, grâce à la convergence des objectifs de cette équipe avec ceux de l’Union Européenne en matière d’amélioration de l’accès à l’emploi des jeunes, il nous est possible, en valorisant leur activité d’insertion des jeunes, d’obtenir un financement du Fonds Social Européen qui nous permettra de renforcer l’équipe et, ainsi, de faire bénéficier le secteur Briand de son intervention.

La délibération qui est soumise vise à permettre aux services de constituer le dossier de demande de financement auprès de la Maison de l’Emploi et de la Formation, organisme gestionnaire du Fonds Social Européen pour notre territoire.

Mme le Président laisse la présidence du Conseil à Mme le Vice-Président et quitte la séance.

La délibération est approuvée à l’unanimité.

## **8. Guide de la solidarité : subvention à l’association SOLINUM**

L’analyse des besoins sociaux qui a été faite dans le cadre de la démarche Mulhouse Solidaire a montré l’importance de la précarité à Mulhouse. En réponse à cette précarité, une des forces de notre territoire, ce sont les nombreuses réponses proposées.

Pourtant, ces réponses sont souvent méconnues de leur public-cible. Il a été noté, lors de la consultation citoyenne, qu’un grand nombre de participants proposait des actions qui existent déjà.

La question de l’accès à l’information est donc une question majeure.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, cette problématique a déjà été soulevée, et c’est la raison pour laquelle le service Santé Seniors Handicap du CCAS tient à jour l’annuaire santé-social, qui recense les différentes ressources sociales et de santé sur Mulhouse.

Cet outil est très complet et mis à jour régulièrement, mais il est d’un usage assez lourd, finalement plus adapté aux acteurs sociaux et de santé qu’aux personnes accompagnées elles-mêmes.

L’association Solinum propose dans un certain nombre de départements et villes en France et dans le même objectif, un système plus facile d’accès, avec des informations tenues à jour en temps réel ou quasiment, et des formes diversifiées de consultation.

Cette solution, le SOLIGUIDE, fonctionne actuellement sur le Bas-Rhin.

Soutenue par les services de l'Etat et la Collectivité européenne d'Alsace, l'association propose de déployer cet outil sur l'ensemble de l'Alsace. Le coût annuel prévisionnel pour le Haut-Rhin est de 80 000 €.

L'association sollicite pour ce déploiement un co-financement de la part des principaux CCAS. Celui de Colmar a d'ores et déjà acté son soutien.

La délibération soumise vise à permettre le déploiement du SOLIGUIDE sur le Haut-Rhin en attribuant, pour l'année 2023, une subvention de 8 000 € à l'association Solinum.

Cette subvention pourra être renouvelée si le dispositif fait ses preuves et ainsi, à terme, remplacer ou compléter l'annuaire santé-social.

Madame Huguette Turf Darius demande dans quels délais l'association Solinum pourrait commencer à travailler.

Madame Florence Gasser, directrice du CCAS, répond que l'association peut commencer à travailler très rapidement car l'outil est déjà structuré.

Madame Martine Batail demande quel est le coût de la prestation.

Madame Gasser répond que l'outil est gratuit quant à son utilisation.

Madame Christiane Kobel demande si Solinum est bien une association.

Madame Gasser répond que Solinum est effectivement une association.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **9. Adhésion à l'association Cultures du Cœur**

La culture constitue une force de transmission des valeurs de notre société et d'éducation à la citoyenneté. Elle accroît les moyens qu'un individu a de s'épanouir humainement et de s'accomplir professionnellement.

Elle améliore ses chances de trouver sa place et de se forger une identité au sein de son environnement.

Dans leur travail d'accompagnement social des personnes qui font appel à eux, les agents du CCAS connaissent le rôle que peut jouer la pratique culturelle dans l'inclusion sociale.

Mais faire accéder une personne en difficulté sociale ou budgétaire à la culture suppose un parcours d'apprivoisement, un accompagnement spécifique, un travail de médiation.

Or, l'association Cultures du Cœur s'est donné pour missions de :

- ✓ Favoriser l'accès des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale aux structures culturelles, sportives et de loisirs.

- ✓ Promouvoir la médiation culturelle et sportive comme levier d'épanouissement personnel et d'inclusion sociale et professionnelle
- ✓ Faciliter la mise en réseau des acteurs culturels et sociaux en articulation avec les partenaires institutionnels.

L'adhésion à l'association Cultures du Cœurs est proposée par cette délibération. Elle permettra de développer et d'offrir de nouvelles ressources, de nouveaux outils et de nouvelles pratiques aux travailleurs sociaux et, in fine, aux personnes accompagnées, pour favoriser leur accès à la culture.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **10. Décision modificative budgétaire n°1-2023**

La création d'une équipe Prévention Citoyenneté à Bourtzwiller suppose d'inscrire au budget du CCAS les recettes et dépenses nouvelles correspondant à cette nouvelle action.

La recette nouvelle est de 18 000 € pour la période courant jusqu'en juin 2023.

L'essentiel des dépenses sera inscrit au compte des frais de personnel.

Dans une moindre mesure, elles concerneront les coûts logistiques et d'activité de l'équipe.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **11. Régie de l'Aide Sociale Facultative : Convention spécifique de gestion du numéraire**

Afin de pouvoir délivrer des secours en espèces sans mettre en insécurité les agents du service Solidarité, Secours et Insertion, les secours de plus de 100 € ne sont jamais délivrés directement dans les locaux du service.

Du fait de la fermeture du guichet d'espèce du centre des finances publiques, qui délivrait ces secours, nous avons dû chercher un autre site, sécurisé et spécialisé. Une convention avec le crédit municipal a donné à celui-ci la qualité de sous-régisseur. C'est là que les personnes aidées financièrement iront chercher les secours en espèces.

Le crédit municipal n'étant pas un guichet de la direction des finances publiques, le transport de fonds entre celle-ci et celui-là doit être encadré.

C'est l'objet de la convention qui est soumise.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **12. Rapport fait au Conseil d'Administration des décisions prises par délégation**

Comme à chaque séance, un point d'information sur les décisions prises par le président ou par le vice-président au titre des délégations que le conseil d'administration leur a accordées est fait.

Le rapport a été transmis avec la liasse de séance.

En matière de marchés et de contrats de prestation, la convention d'hébergement d'urgence avec Résid'Hôtel a été renouvelée. Il s'agit notamment de l'hébergement des personnes sinistrées qui ne peuvent rejoindre leur domicile à la suite de l'intervention des secours.

En matière d'aide sociale facultative, la liasse comprenait une exploitation statistique des décisions prises depuis le dernier rapport. Les administrateurs disposent, à proximité du secrétariat de séance, du détail des décisions. Au cours de ces deux mois, ce sont 610 décisions qui ont été prises.

En matière de domiciliations, 126 personnes ont été domiciliées au CCAS, 42 ont été radiées et il n'a été prononcé aucun refus. Au 15 janvier, 787 personnes au total sont domiciliées au CCAS.

---

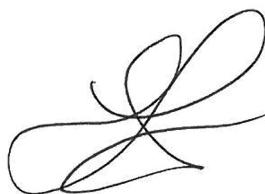
Mme le Vice-Président met fin à la septième séance du conseil d'administration, la première de 2023, et remercie les administrateurs pour la qualité de leurs échanges.

La prochaine séance se déroulera le 02 mai 2023, à 14h.

Fin à 18h55

PJ : 2 diaporamas

Le Président,



Mme Michèle LUTZ

# Mulhouse Solidaire, les états généraux de l'action sociale et de la santé

**Point d'étape au Conseil d'Administration du CCAS**

Mardi 7 février 2023



## Etat d'avancement de la phase 3 :



### De juin à décembre 2022 - élaboration du Plan Stratégique :

- ✓ Au courant de l'été, travail des services et des élus de la Ville de Mulhouse pour identifier les priorités issues des premières phases
- ✓ Présentation au Conseil d'Administration le 30 septembre, avec proposition de les retravailler en trinôme élu / représentant associatif / cheffe de service puis de piloter la mise en fiches action et feuilles de route.
- ✓ Présentation au C.A. le 3 novembre des objectifs stratégiques, feuille de route de la Ville et du CCAS
- ✓ Restitution de la démarche aux acteurs du territoire programmée le 27 février 2023

### La mise en œuvre opérationnelle :

- Réunion des trinômes le 24 janvier 2023 pour préparer la suite :
  - ✓ Formaliser des feuilles de routes avec la contribution de groupes de travail
  - ✓ Les groupes travaillent la mise en œuvre concrète d'actions répondant aux priorités
  - ✓ Des projets concrets pour accroître la lisibilité et la soutenabilité de la démarche
  - ✓ Un temps de mise en œuvre long et un rythme de travail adapté pour chaque chantier



# Famille, parentalité, jeunesse



## Rappel des objectifs stratégiques et généraux :

- ✓ Prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes
  - Soutenir les enfants, les jeunes et leurs familles par des actions de prévention
  - Développer la cohésion entre quartiers et le sentiment d'appartenance à un territoire élargi
  
- ✓ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
  - Rendre visible l'offre d'appui à la parentalité, la coordonner et créer une dynamique entre les acteurs
  - Proposer aux parents et aux familles des temps et des lieux leur permettant de développer leur bien-être et leurs compétences propres

## Les chantiers identifiés

- Rendre visible l'offre d'appui à la parentalité, la coordonner et créer une dynamique entre les acteurs.

Pilote : trinôme Famille, parentalité, jeunesse

- Créer une Maison des 1000 premiers jours (inscription au CLS prévue)

Pilotes : A. Oberlin, C. Kobel, M. Sutter  
Associés : H. Metzger, E. Dehling, L. Meyer



# Vieillesse et handicap



## Rappel des objectifs stratégiques et généraux:

- ✓ Lutter contre l'isolement des seniors
  - Repérer et identifier les personnes isolées
  - Soutenir et développer les liens intergénérationnels et de proximité
  - Prévenir les conséquences de l'isolement social
- ✓ Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le handicap
  - Favoriser les échanges, mettre les acteurs en réseau
  - Informer et lutter contre les représentations sociales
- ✓ Développer l'aide aux aidants
  - Donner de la visibilité et de la lisibilité à l'offre, favoriser son développement
  - Contribuer au repérage de l'épuisement des aidants
  - Fluidifier les dispositifs en favorisant la coordination entre les acteurs du territoire

### Le chantier identifié

- Repérage et prise en charge des personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité

Pilote : le trinôme Vieillesse et handicap



# Santé physique et mentale



## Rappel des objectifs stratégiques et généraux :

- ✓ Améliorer la santé globale de tous les mulhousiens
  - Favoriser l'appropriation des informations en matière de santé à tous les âges de la vie
  - Développer la prévention précoce auprès des enfants et des jeunes
  - Améliorer le repérage et la prise en charge des troubles des enfants et des jeunes
- ✓ Permettre l'accès aux soins de tous
  - Adapter l'offre de soin et optimiser les moyens
  - Dépister en proximité (aller-vers)
  - Développer des réponses adaptées aux personnes précarisées
- ✓ Promouvoir les comportements favorables à la santé
  - Favoriser la pratique d'une activité physique
  - Promouvoir et donner accès à une alimentation saine
  - Contribuer à l'adoption de modes de vie individuels et collectifs favorisant la bonne santé

## Les chantiers identifiés

- Aller-vers les publics les plus éloignés des dispositifs de promotion de la santé et du soin :
  - Dispositif mobile de dépistage et de prévention
  - Renforcer l'accès aux soins

Pilote : le trinôme Santé  
Inscription prévue au CLS



**Mulhouse  
Solidaire**

# Accès aux droits et aux moyens de subsistance



## Rappel des objectifs stratégiques et généraux :

- ✓ Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique
  - Accompagner les personnes vers l'accès aux droits
  - Renforcer les compétences numériques des professionnels et des personnes accompagnées et permettre l'accès au matériel numérique des ménages en difficulté
- ✓ Garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance
  - Permettre aux Mulhousiens en difficulté socio-budgétaire un accès simple et non stigmatisant à une aide alimentaire directe
  - Cordonner l'aide alimentaire et développer la coopération, les partenariats et les projets entre les personnes accompagnées, les acteurs associatifs et les institutions du territoire
  - Développer et mettre en réseau les réponses aux besoins matériels fondamentaux non alimentaires

### Les chantiers identifiés

- Cordonner l'aide alimentaire
  - Pilote : le trinôme accès aux droits
  - Associé : trinôme santé
- Renforcer l'accès des usagers au numérique.
  - Pilotes : M. Corneille, F. Atifi.
  - Associés : tous les trinômes + le réseau d'inclusion numérique Ville des Intelligences



# Insertion sociale et professionnelle



## Rappel des objectifs stratégiques et généraux :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et les interactions sociales des Mulhousiens
  - Favoriser les liens de solidarité et d'entraide entre les habitants de la Ville de Mulhouse
  - Promouvoir et développer les actions collectives dans les dispositifs d'action sociale et de santé
- ✓ Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de minimas sociaux
  - Repérer et aider à lever les freins périphériques à l'emploi
  - Favoriser, en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire, l'accès à la formation et à l'emploi adaptés aux contraintes des publics empêchés (familles monoparentales, jeunes et personnes souffrant de troubles psychiques, ... )
- ✓ Favoriser la formation et renforcer les compétences des professionnels et des bénévoles associatifs en matière de santé mentale (accueil, repérage et orientation)

### Le chantier identifié

- Sensibilisation et formation des acteurs de proximité aux questions de santé mentale.

Pilotes : le trinôme santé

Associé : le trinôme Insertion sociale et professionnelle.

Inscription prévue au CLS



## Accès et maintien au logement

### Les objectifs stratégiques et généraux :

- ✓ Coopérer à la lutte contre le sans-abrisme et le mal logement
  - Favoriser l'accès et le maintien à un logement décent des personnes les plus vulnérables économiquement et socialement
  - Contribuer à la prévention des expulsions locatives
  - Faciliter les actions d'éradication des nuisibles
  
- ✓ Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique
  - Garantir aux ménages éligibles l'accès aux dispositifs d'aides directes
  - Sensibiliser les publics accueillis au CCAS à l'adoption des éco-gestes

### Les chantiers identifiés

- Construire le réseau des acteurs en matière de lutte contre la précarité énergétique

Pilote : trinôme accès et maintien au logement

Associés : M. Corneille et H. Turf-Darius

- Configurer les missions accès et maintien au logement du CCAS

Pilote : trinôme accès et maintien au logement.



# La méthode et le calendrier

## Méthode :

### ✓ Rôle des groupes de travail :

- Décrire comment atteindre l'objectif opérationnel : quoi, qui, comment, quand, et avec quel financement.
- Préciser le résultat attendu et les critères d'évaluation

## Calendrier :

- Fin avril, les trinômes restituent les travaux des groupes.
- Selon l'état d'avancement de chaque projet, définition de la feuille de route : les grands jalons qui mèneront à la mise en œuvre des projets.



# Présentation de l'Equipe Prévention Citoyenneté Coteaux

## Introduction

Alfred OBERLIN - membre du CA du CCAS  
adjoint au Maire chargé de la famille

## Présentation

Lydia MEYER - cheffe du service  
Familles, Parentalité et Prévention

# Les équipes prévention citoyenneté : un dispositif national



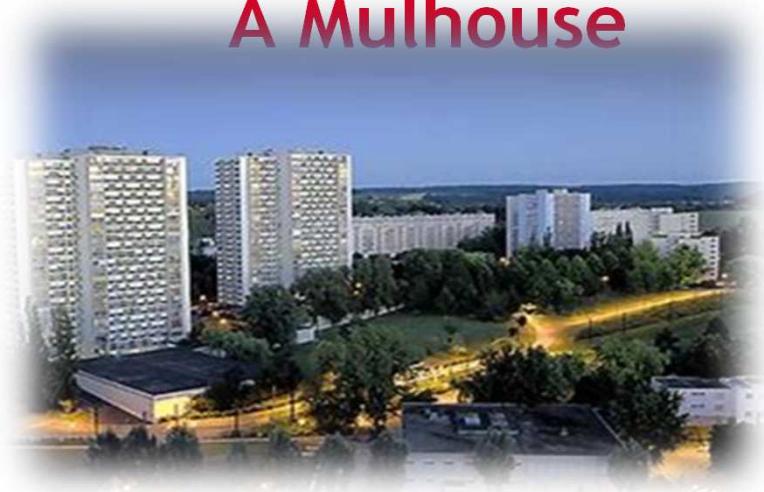
- 2021 : Déploiement de 600 éducateurs et médiateurs sociaux dans 45 quartiers prioritaires connaissant des difficultés socio-économiques et du décrochage scolaire

*« La prévention n'est définitivement pas une option mais notre meilleur filet de protection contre la délinquance juvénile »* Nadia HAI, Ministre chargée de la Ville.

## A Mulhouse



- Les Coteaux



- En direction des jeunes de 11 à 25 ans et de leurs familles
- Une task force sociale et pluridisciplinaire :
  - 2 éducateurs spécialisés
  - 1 éducateur sportif
  - 3 médiateurs sociaux (rattachés à la D11)

# L'Equipe de Prévention Citoyenneté des Coteaux : une expérimentation à l'épreuve du terrain

- Les modalités d'intervention de l'EPCC :

- La proximité
- Un dispositif intégré dans un éco système local complexe
- Un travail éducatif de prévention

## UNE ÉQUIPE DE 5 PERSONNES EST À LA DISPOSITION DES HABITANTS DES COTEAUX POUR TOUTE QUESTION SUR LA VIE DU QUARTIER



**Farida NOUICER**  
médiatrice  
Citoyenneté



**Sittik AYDEMIR**  
médiateur  
Citoyenneté



**Thomas SCHNEIDER**  
éducateur  
sportif



**Elisa LAVOCAT**  
éducatrice  
spécialisée



**Eric SIO**  
éducateur  
spécialisé

- Présence sociale/ lien social
- Vecteur d'informations
- Mobilisation

- Mobilisation par le sport
- Accès aux sports

- Accompagnement éducatif social et professionnel, prévention de la délinquance, lutte contre le décrochage scolaire, développement de la citoyenneté, soutien à la parentalité ...

## Des résultats probants



- La mobilisation de jeunes et de familles, de l'accompagnement social
- La diversification des activités sportives et les inscriptions en clubs sportifs
- Des actions collectives... : l'exemple de la paillote

Merci de votre attention !